



Règlement du
Championnat Régional CSO Club-Poney 2026
Du jeudi 14 Mai au dimanche 17 Mai 2026
Au Domaine de Combelles à Rodez

Les épreuves du championnat régional

Le Championnat Régional se déroulera au cumul des épreuves GP de chaque indice, à l'exception de l'indices Club 4 et Poney A2 qui sera couru sur les deux épreuves spéciales.

Indices :

- Poney A2, A1 et A Élite
- Poney 4 à Poney Élite (sans dissociation de taille)
- Club 4 à Club Élite

Conditions de participation

- Une limite de niveau est imposée pour les épreuves club et poney :
 - o Indices 4 et Poney A2, A1 et A Élite : max galop 4
 - o Indices 3 : max galop 5
 - o Indices 2 : max galop 6
 - o Indices 1 & élite : max galop 7
- Avoir sa licence ou son adresse de domiciliation en Occitanie (cf règlement CSO FFE)
- Un même couple ne peut courir qu'un seul championnat et s'il est engagé dans plusieurs épreuves c'est obligatoirement la plus élevée qui est prise en compte.
- Si un cavalier est engagé avec plusieurs montures dans la même épreuve, il devra choisir sa monture avant le début de la compétition déclaration auprès du secrétariat général au Stand du CRÉO . Sans déclaration préalable, par défaut le premier cheval parti sera le cheval de Championnat.

Remise des prix

Il y aura une remise des prix spécifique pour chaque podium de Championnat Régional, dotée en lots par le Comité Régional d'Équitation d'Occitanie et les organisateurs.